

## COMPTE RENDU SUCCINCT DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2019

L'an deux mil dix-neuf, le dix-huit novembre à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal dûment convoqué par M. le Maire s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Grégoire de LASTEYRIE, Maire.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :** M. Grégoire de LASTEYRIE, Maire, M. Hervé PAILLET, Mme Véronique LEDOUX, Mme Catherine VITTECOQ, M. Jean-Pierre MADIKA, M. Mokhtar SADJI, Mme Marie-Christine GRAVELEAU, M. Dominique POULAIN, M. Pierre COSTI, M. Leonardo SFERRAZZA, M. Jean-Yves SIRE, M. Guillaume CARISTAN, Mme Marion VEDRINE, Mme Régina LAHUTTE, adjoints, Mme Michelle CHENIAUX, Mme Marie-Françoise POULAIN, M. Ahmed BELHAMZA, M. Gilles CORDIER, Mme Caroline SORIAUX, Mme Isabelle BARON, M. Lionel TETU, Mme Fatna FARH, M. André BIASI, M. Philippe FOURNIER, M. Eric HOUET, M. Gilles CARADEC, M. Yves MARIGNAC, Mme Anick MELLINA, M. Matthieu PASQUIO, M. Michel ROUYER, Mme Frédérique DUMONT, M. Philippe RADIX, Mme Joëlle PINNA, conseillers municipaux.

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :** Mme Dieynaba KAMARA (pouvoir Mme Régina LAHUTTE), adjointe, Mme Catherine Le COSSEC (pouvoir Mme Michelle CHENIAUX), Mme Ludivine DELANOUE (pouvoir M. Dominique POULAIN), Mme Meriem GAFSI (pouvoir Mme Fatna FARH), M. Nicolas MOTTE (pouvoir Mme Catherine VITTECOQ), Mme Chrystel LEBOEUF (pouvoir Mme Joëlle PINNA), conseillers municipaux.

Les conseillers municipaux présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du conseil municipal.

M. Ahmed BELHAMZA a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le conseil municipal a procédé à l'examen des dossiers inscrits à l'ordre du jour et les a adoptés dans les conditions suivantes:

**Délibération n°2019-11-01 : Adoption du procès-verbal du conseil municipal - Séance du 23 septembre 2019**

ADOPTÉ PAR 32 VOIX POUR, 7 VOIX CONTRE (M. Eric HOUET, Mme Anick MELLINA, M. Gilles CARADEC, M. Matthieu PASQUIO, M. Yves MARIGNAC, Mme Joëlle PINNA en son nom et en celui de Mme Chrystel LEBOEUF).

Le conseil municipal décide d'approuver le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 23 septembre 2019.

**Délibération n°2019-11-02 : Budget Ville - Exercice 2019 - Créances éteintes**

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

Le conseil municipal décide de constater la charge induite par les effacements de dette concernant les dossiers de surendettement.

**Délibération n°2019-11-03 : Budget Ville - Exercice 2019 - Pertes sur créances irrécouvrables**

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

Le conseil municipal admet en non-valeur les titres de recettes présentés par Mme la Trésorière de Palaiseau.

**Délibération n°2019-11-04 : Budget Ville – Autorisation de dépenser en investissement avant le vote du budget 2020**

ADOPTÉ PAR 30 VOIX POUR, 9 ABSTENTIONS (Mme Anick MELLINA, M. Gilles CARADEC, M. Matthieu PASQUIO, M. Yves MARIIGNAC, Mme Joëlle PINNA en son nom et en celui de Mme Chrystel LEBOEUF, Mme Frédérique DUMONT, M. Michel ROUYER, M. Philippe RADIX).  
Le conseil municipal décide d'autoriser le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses concernées.

**Délibération n°2019-11-05 : Budget Cinéma - Autorisation de dépenser en investissement avant le vote du budget 2020**

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

Le conseil municipal décide d'autoriser le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses concernées.

**Délibération n°2019-11-06 : Dissolution du budget Assainissement au 31 décembre 2019**

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

Le conseil municipal décide d'approuver la clôture du budget annexe assainissement de la commune à la date du 31/12/2019.

**Délibération n°2019-11-07 : Avance sur la subvention 2020 du CCAS**

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

Le conseil municipal décide d'apporter une avance, dans la limite de 33% de la subvention 2019, au Centre communal d'action sociale.

**Délibération n°2019-11-08 : Avances sur les subventions 2020 à certaines associations**

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

Le conseil municipal décide d'apporter une avance aux associations et coopératives scolaires concernées.

**Délibération n°2019-11-09 : Autorisation de programme / Crédits de paiement n°25 – Contrat de performance énergétique - Modification**

ADOPTÉ PAR 30 VOIX POUR, 9 ABSTENTIONS (Mme Anick MELLINA, M. Gilles CARADEC, M. Matthieu PASQUIO, M. Yves MARIIGNAC, Mme Joëlle PINNA en son nom et en celui de Mme Chrystel LEBOEUF, Mme Frédérique DUMONT, M. Michel ROUYER, M. Philippe RADIX).  
Le conseil municipal décide de modifier le montant des crédits de paiement.

**Délibération n°2019-11-10 : Demande de garantie d'emprunt – Les Résidences Yvelines Essonne – Résidences 21 rue Charles Péguy et 135 rue Marceau à Palaiseau**

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

Le conseil municipal décide d'accorder sa garantie à hauteur de 50% pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 2 234 597 euros souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt constitué d'une ligne de prêt.

**Délibération n°2019-11-11 : Convention d'attribution d'un fonds de soutien aux projets de développement durable par la Communauté Paris-Saclay**

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

Le conseil municipal décide d'approuver les termes de la convention d'attribution du fonds de soutien aux projets de développement durable à la commune de Palaiseau et autorise le Maire à la signer.

**Délibération n°2019-11-12 : Convention pour le versement de la participation de la commune de Palaiseau au fonctionnement du réseau des navettes de la Communauté Paris-Saclay – Avenant N°1**

ADOPTÉ PAR 33 VOIX POUR, 6 ABSTENTIONS (Mme Anick MELLINA, M. Gilles CARADEC, M. Matthieu PASQUIO, M. Yves MARIIGNAC, Mme Joëlle PINNA en son nom et en celui de Mme Chrystel LEBOEUF).

Le conseil municipal décide d'approuver les termes de l'avenant n°1 à la convention pour le versement de la participation de la Commune de Palaiseau à la Communauté d'agglomération Paris-Saclay pour les navettes et autorise le Maire à le signer.

**Délibération n°2019-11-13 : Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) de la Communauté Paris-Saclay – Rapport du 12 septembre 2019**

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

Le conseil municipal approuve le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges de la Communauté Paris-Saclay, du 12 septembre 2019.

**Délibération n°2019-11-14 : Mise en œuvre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)**

ADOPTÉ PAR 30 VOIX POUR, 9 ABSTENTIONS (Mme Anick MELLINA, M. Gilles CARADEC, M. Matthieu PASQUIO, M. Yves MARIGNAC, Mme Joëlle PINNA en son nom et en celui de Mme Chrystel LEBOEUF, Mme Frédérique DUMONT, M. Michel ROUYER, M. Philippe RADIX).  
Le conseil municipal décide de mettre en place, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2019, le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel.

**Délibération n°2019-11-15 : Etablissements et services d'accueil de jeunes enfants – Règlements de fonctionnement - Actualisation**

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

Le conseil municipal décide d'approuver les règlements de fonctionnement actualisés des établissements municipaux d'accueil de jeunes enfants.

**Délibération n°2019-11-16 : Associations sportives locales – Attribution pour l'aide à la formation des cadres techniques 2019**

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

Le conseil municipal décide d'accorder aux associations sportives concernées des subventions dans le cadre de l'aide à la formation des cadres techniques sportifs, au titre de l'année 2019.

**Délibération n°2019-11-17 : Subventions exceptionnelles aux associations**

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

Le conseil municipal décide d'attribuer les subventions exceptionnelles aux associations concernées.

**Délibération n°2019-11-18 : Aides à la création 2019 – Compagnie Théâtre de l'éveil – Compagnie Sycomore – Compagnie Trafikandars**

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

Le conseil municipal décide d'attribuer les subventions aux compagnies artistiques concernées.

**Délibération n°2019-11-19 : Dépôt des autorisations d'urbanisme et de travaux au bénéfice de la Ville**

ADOPTÉ PAR 36 VOIX POUR, 3 VOIX CONTRE (Mme Frédérique DUMONT, M. Michel ROUYER, M. Philippe RADIX).

Le conseil municipal décide d'autoriser le Maire à déposer au bénéfice de la commune les autorisations de travaux, permis de construire, d'aménager ou de démolir, et déclarations préalables, pour les travaux sur le patrimoine immobilier prévus en 2020.

**Délibération n°2019-11-20 : Convention d'intervention foncière entre la Ville de Palaiseau, la Communauté d'agglomération Paris-Saclay (CPS) et l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France (EPFIF) - Avenant n°1**

ADOPTÉ PAR 30 VOIX POUR, 9 ABSTENTIONS (Mme Anick MELLINA, M. Gilles CARADEC, M. Matthieu PASQUIO, M. Yves MARIGNAC, Mme Joëlle PINNA en son nom et en celui de Mme Chrystel LEBOEUF, Mme Frédérique DUMONT, M. Michel ROUYER, M. Philippe RADIX).

Le conseil municipal décide d'approuver l'avenant n°1 à la nouvelle convention d'intervention foncière tripartite entre l'EPFIF, la CPS et la commune de Palaiseau.

**Délibération n°2019-11-21 : ZAC du quartier de l'Ecole Polytechnique – Approbation de la remise par l'EPAPS des emprises foncières des ouvrages d'infrastructures**

ADOPTÉ PAR 30 VOIX POUR, 9 ABSTENTIONS (Mme Anick MELLINA, M. Gilles CARADEC, M. Matthieu PASQUIO, M. Yves MARIGNAC, Mme Joëlle PINNA en son nom et en celui de Mme Chrystel LEBOEUF, Mme Frédérique DUMONT, M. Michel ROUYER, M. Philippe RADIX).

Le conseil municipal décide d'approuver l'acquisition par la commune de Palaiseau à l'euro symbolique des emprises foncières des ouvrages d'infrastructures relatifs à la première phase de réalisation de la ZAC du quartier de l'Ecole Polytechnique.

**Délibération n°2019-11-22 : Evolution du Syndicat intercommunal du cimetière de l'Orme à Moineaux des Ulis (SICOMU)**

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

Le conseil municipal décide d'approuver le retrait des communes de Bagneux, Bourg-la-Reine, Chaville, Meudon, et Saint-Cloud du Syndicat Intercommunal du cimetière de l'Orme à Moineaux des Ulis (SICOMU).

**Délibération n°2019-11-23 : Consultation n°2019-CC-01 : Concession de service public pour l'exploitation du stationnement payant en ouvrages et pour partie sur voirie - Choix du concessionnaire - Approbation du contrat de concession**

ADOPTÉ PAR 29 VOIX POUR, 10 VOIX CONTRE (M. Eric HOUET, Mme Anick MELLINA, M. Gilles CARADEC, M. Matthieu PASQUIO, M. Yves MARIGNAC, Mme Joëlle PINNA en son nom et en celui de Mme Chrystel LEBOEUF, Mme Frédérique DUMONT, M. Michel ROUYER, M. Philippe RADIX).

Le conseil municipal décide d'approuver le choix du concessionnaire et les termes du contrat de concession de service public pour l'exploitation du stationnement payant en ouvrages et pour partie sur voirie.

**Délibération n°2019-11-24 : Bilan accessibilité handicap 2018**

Le conseil municipal prend acte de la présentation du rapport d'accessibilité aux personnes handicapées de l'année 2018.

**Délibération n°2019-11-25 : Rapport sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes**

Le conseil municipal prend acte de la présentation du rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes à Palaiseau.

**Délibération n°2019-11-26 : Rapports annuels présentés à l'assemblée délibérante en application des articles L. 1411-3 et L. 2224-5 du Code général des collectivités territoriales – Exercice 2018**

Le conseil municipal prend acte du rapport établi par le concessionnaire de service public pour l'exploitation du cinéma municipal pour l'exercice 2018-2019 et des rapports annuels sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement établis pour l'exercice 2018.

**Délibération n°2019-11-27 : Information sur la délégation donnée au Maire dans le cadre de l'articles L.2122-22 du code général des collectivités territoriales (décisions n°2019-09-133 à 2019-10-216)**

Le conseil municipal prend acte des décisions du Maire.

**Questions orales**

La séance est levée à 23h46.

Fait à Palaiseau, le 18 novembre 2019



Le Maire,  
Conseiller régional d'Ile-de-France

  
Grégoire de LASTEYRIE

Affiché et mis en ligne le : 27 NOV. 2019